

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE L'ACTION HUMANITAIRE
ET DE LA SOLIDARITE

C A B I N E T

BP : 545 ; Tél : (242) 01 223 00 39

Site Web : www.masahs-gouv.net

E-mail : info@masahs-gouv.net

Brazzaville

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

**ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGERES, DE LA COOPERATION ET DES CONGOLAIS DE
L'ETRANGER LUE PAR MADAME LA MINISTRE DES AFFAIRES
SOCIALES, DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA SOLIDARITE
A LA CEREMONIE RELATIVE A LA JOURNEE MONDIALE DU
REFUGIE**

Brazzaville, le 21 juin 2017

- ✓ *Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement ;*
- ✓ *Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de missions diplomatiques accréditées en République du Congo ;*
- ✓ *Monsieur le Coordonnateur-Résident des Agences du Système des Nations Unies ;*
- ✓ *Mesdames, Messieurs les Représentants des Agences du Système des Nations Unies ;*
- ✓ *Distingués invités, en vos rangs, grades, fonctions et qualités respectifs ;*
- ✓ *Mesdames, Messieurs ;*
- ✓ *Chers Réfugiés.*

1. Le 20 juin de chaque année, la communauté internationale célèbre la Journée Mondiale du Réfugié. Le Gouvernement de la République du Congo, de par sa tradition hospitalière et sa solidarité n'est pas resté en marge de cette célébration.
2. A travers cette journée, nous rendons également hommage à celles et ceux qui, au prix de leur vie, ne cessent d'apporter assistance aux personnes victimes des conflits et ayant trouvé refuge dans d'autres pays.
3. Que cette journée ne soit pas seulement l'occasion de penser à tous ceux qui ont fui leur pays pour des raisons de persécutions, mais aussi le moment de s'interroger sur notre responsabilité commune dans les conflits qui ne cessent de causer des désastres humanitaires, à travers la fuite de millions d'hommes, femmes et enfants, contraints de laisser derrière eux le fruit de toute une vie, parfois acquis au prix de lourds sacrifices, et de se retrouver projetés dans un avenir incertain.
4. Fort des engagements auxquels il a souscrit, le Congo, s'investira davantage dans la protection de plus de 57 375 réfugiés l'ayant choisi comme terre d'asile. Il ne ménagera aucun effort pour renforcer le cadre juridique interne en la matière.
5. Je saisis cette occasion pour saluer, au nom du Gouvernement congolais, le partenariat exemplaire entre le Congo et la Représentation du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, dans le cadre de la mise en œuvre des engagements relatifs à la protection des réfugiés.

- ✓ *Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement ;*
- ✓ *Distingués invités ;*
- ✓ *Chers Réfugiés.*

6. Je vous invite également à réfléchir sur les conditions de vie des réfugiés, plus particulièrement ceux qui attendent désespérément le retour de la paix dans leur pays d'origine. C'est le cas de nos sœurs et frères de la Syrie, de la RCA et du Soudan du Sud, pour ne citer que ces cas.
7. Aussi, la quête de la restauration de la paix dans les pays actuellement en crise, devrait-elle constituer un engagement permanent de la Communauté internationale. Elle est la condition fondamentale pour le retour des milliers de personnes ayant fui leur pays à cause des conflits armés.
8. Devant cette situation déplorable, qui fait malheureusement partie de notre environnement quotidien, le Gouvernement congolais qui mesure bien l'ampleur de la vulnérabilité dans laquelle vivent les personnes réfugiées, s'investit sans cesse dans la recherche de solutions idoines en vue de garantir leur dignité.
9. C'est ici l'occasion de rassurer tous les réfugiés installés dans notre pays que le Congo n'est pas un Etat xénophobe. Il inscrit ses actions dans le droit fil des dispositions conventionnelles internationales en la matière.
10. L'application de la clause de cessation du statut des réfugiés rwandais fixée au 31 décembre 2017, s'inscrit dans cette dynamique.

- ✓ *Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement ;*
- ✓ *Distingués invités ;*
- ✓ *Chers Réfugiés.*

11. Nous savons tous que l'accueil massif des réfugiés a un impact économique, environnemental et social considérable ainsi que des implications sécuritaires. Par conséquent, il est important de prendre en ligne de compte les préoccupations des populations hôtes afin de créer des conditions d'une cohabitation harmonieuse.

Je voudrais du haut de cette tribune, vous traduire toute ma satisfaction de ce que la République du Congo ait été choisie parmi les douze (12) pays pilotes qui vont bénéficier du programme conjoint HCR-Banque Mondiale pour une prise en charge des réfugiés et des populations hôtes dans le cadre de IDA 18.

12. Bien que la responsabilité de protection incombe en premier aux Etats d'accueil, l'implication de tous les acteurs humanitaires est d'un apport indéniable dans la recherche des solutions durables en faveur des réfugiés.

13. Je ne saurais clore mon propos sans saluer, une fois de plus, la franche collaboration qui existe entre notre pays le Congo et notre partenaire quotidien, la Représentation du Haut Commissariat des Nations Unies au Congo.

Je tiens également à remercier tous les donateurs pour leurs appuis multiformes au profit des réfugiés. Je les encourage aussi à maintenir cette fibre humanitaire pour le bien-être de ces personnes et des populations hôtes repartis à travers le monde.

14. A tout le personnel humanitaire, je voudrais rappeler que votre engagement est un sacerdoce. Je souhaite que cette flamme philanthropique soit toujours rayonnante pour le salut de l'humanité toute entière.

15. A vous tous qui avez honoré de votre présence cette cérémonie, je vous remercie du fond du cœur.

Bonne et heureuse fête !

